

Petit Meaulne-Vitray



Photo S. Demont



Bulletin municipal de juin 2023

ÉDITORIAL DU MAIRE

Quelle époque !



Quelle surprenante époque nous vivons : où des incendies de forêt en Amérique assombrissent le ciel d'Europe, où une guerre non loin de nous fait augmenter les prix des denrées alimentaires (alors que les stocks existent), où la disparition d'un sous-marin de 5 passagers dans l'océan Atlantique est plus médiatisée que celle d'un navire de près de 500 passagers en mer Méditerranée !

Malgré cela, il nous faut garder la tête froide et mener une politique communale qui s'adapte aux évolutions en cours.

Ainsi, aux côtés des aménagements traditionnels dans un village, il nous faut réfléchir encore et toujours au Meaulne-Vitray de demain, et anticiper déjà à partir des aménagements que nous menons.

Les aménagements de la rue du Lavoir et de la route du Vernet qui devraient s'achever en septembre permettent enfin de rénover ces deux axes mais aussi de travailler sur la mobilité douce par la création d'une piste cyclable et la mise en place des assis-debout depuis longtemps attendus.

Cette volonté de favoriser une mobilité douce se traduit aussi par le renouvellement, cette année, des subventions communales pour l'acquisition de vélos.

La création de la nouvelle boulangerie est enfin en train de s'achever et nous espérons que les locaux seront occupés cet été.

La commune a investi par ailleurs dans la rénovation des huisseries du bar-tabac dont la mise en place est en cours.

Ces investissements renforcent l'attractivité de notre commune, consolident le lien social et, ainsi, favorisent les filières courtes. Consommer local, c'est consommer mieux et réduire ses frais d'essence.

Je suis convaincu que notre village n'est pas seulement un agrégat de concitoyens mais une véritable communauté où les liens existent.

En témoigne la dynamique des associations que la commune essaie d'accompagner en investissant pour celles-ci ou en les subventionnant.

Les actions communales, tel le transport à la demande ainsi que la cantine senior et les ateliers intergénérationnels, participent à resserrer ce lien, tandis que la création de groupes de réflexion sur la création de logements intermédiaires d'une part, et sur la finalisation de l'aménagement du centre bourg d'autre part, nous permettent de vous entendre.

À Vitray, l'agrandissement de la cuisine (dès que les entreprises seront choisies), la création d'un espace de coworking et la présence de la banque alimentaire vont aussi dans ce sens.

Travailler pour la commune de demain n'est donc pas le seul fait de votre conseil municipal mais aussi de vous-même, comme en témoigne un constat fait récemment par le SICTOM de Montluçon : la quantité d'ordures ménagères ramassée est en baisse à Meaulne-Vitray grâce à vos actions de recyclage et de compostage.

Nous ne pouvons qu'en être collectivement fiers.

Pierre-Marie Delanoy

ÉDITORIAL DE LA MAIRE DÉLÉGUÉE



Méga-feux en Grèce, en France, en Australie..., ouragans, canicules, sécheresse, inondations, épidémies..., les conséquences du réchauffement climatique se font de plus en plus sentir à l'échelle mondiale, mais aussi localement en France. Nous avons pu observer des dégâts importants récemment dans le secteur de Saint-Pourçain.

Je ne suis pas optimiste quant à l'évolution de la situation. Aussi, je ne saurais que vous conseiller de prévenir les ravages par des gestes simples.

Les sécheresses consécutives ont un impact sur la végétation et nos modes de vie, et il va nous falloir être attentif à notre utilisation de l'eau. Aussi, il s'avère nécessaire d'adopter nos comportements pour réduire notre consommation tout comme nous l'avons fait cet hiver pour la consommation d'électricité. Cultiver des plantes moins énergivores, récupérer l'eau de pluie, et toutes les eaux dès que possible, mettre en route les machines à laver seulement lorsqu'elles sont pleines, prendre des douches plutôt que des bains... sont des gestes qui devront faire partie de notre quotidien.

Les feux de sécheresse deviennent courants ; aussi, pensez à installer votre barbecue loin de la végétation, dans un endroit sécurisé à l'écart des branches d'arbres, de plantes ou d'herbe sèche, à privilégier une surface plane pour ne pas risquer de renverser du charbon brûlant au sol notamment, à garder un seau d'eau plein à portée de main, à débroussailler autour de chez soi avant l'été, à réaliser vos travaux de bricolage, sources d'étincelles, loin de la pelouse et des herbes sèches, à jeter vos mégots dans un cendrier et à faire attention aux cendres incandescentes.

Les tempêtes sont plus fréquentes et plus dévastatrices, aussi, je ne saurais que vous conseiller d'entretenir régulièrement vos gouttières, de garantir la bonne évacuation des eaux de pluie, de vous assurer que vos toits sont en bon état, de couper les branches mortes qui sont plus fragiles et pourraient tomber, de vérifier la solidité de vos clôtures....

En espérant vous retrouver lors du repas champêtre des aînés organisé dans le parc de Vitray, je vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances pour ceux qui ont la chance de partir.

Brigitte Tourret

UNE CLASSE FERME AUX ÉCOLES !

Malgré les actions conjointes de la toute nouvelle mais très active Association des parents d'élèves et des habitants et de la commune, la Dasen a décidé de fermer une classe à Meulne-Vitray et ce, malgré les nombreux arguments que nous avons pu évoquer lors des multiples réunions en sa présence : 29 classes devaient fermer sur le département et ce chiffre a été respecté.

Nous sommes convaincus que cette baisse n'est pas une fatalité et avons entrepris des échanges avec les parents sous forme d'un questionnaire nous permettant de connaître les attentes des familles et d'y travailler, afin de renforcer l'attractivité de nos écoles.

Nous avons perdu une bataille ...

VERS UN MEILLEUR RECYCLAGE

Sachant que moins il y aura recyclage, plus les redevances augmenteront, la commune s'est engagée dans le tri sélectif aux cimetières.

Ainsi, chaque cimetière est équipé d'un bac de compostage, d'une benne jaune pour les recyclables et d'une benne à ordures ménagères qui, en toute logique, ne devrait que très peu servir.

Une signalétique vous aide à faire les bons choix.

DES TOMBES À ENTRETENIR

Des habitants nous ont signalé que la végétation prolifère dans le cimetière.

La raison vient des pluies fréquentes ces derniers temps dans une période chaude provoquant cette prolifération inhabituelle à cette saison. Mais il est bon de rappeler que l'entretien des tombes incombe aux particuliers car la commune n'en est plus propriétaire durant la durée de la concession.

Et les particuliers se retrouvent face au même problème...

REPAS CHAMPÊTRE DES AÎNÉS

Il se tiendra samedi 22 juillet à midi au parc de la mairie de Vitray. Ce repas convivial est apprécié des Aînés qui peuvent se retrouver dans un cadre agréable.

Conditions pour participer : être âgé de 70 ans ou plus, habiter Meaulne-Vitray, être inscrit sur les listes électorales et avoir renvoyé le bulletin réponse avant le 7 juillet 2023. Les conjoints sont invités quel que soit leur âge.

FÊTE PATRONALE

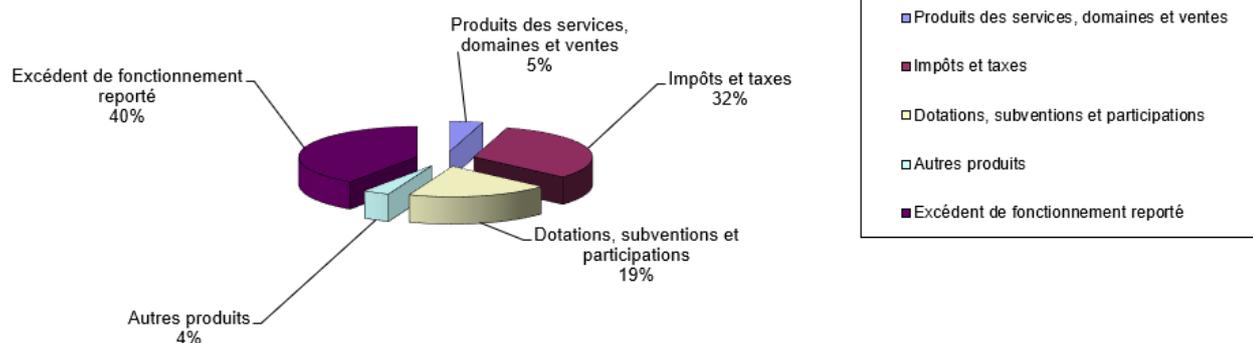
Elle aura lieu samedi 26 et dimanche 27 août (différentes animations sont prévues sous la houlette de Meaulne Animations) et se terminera par le traditionnel feu d'artifice de la municipalité si les conditions climatiques le permettent.

BUDGET 2023

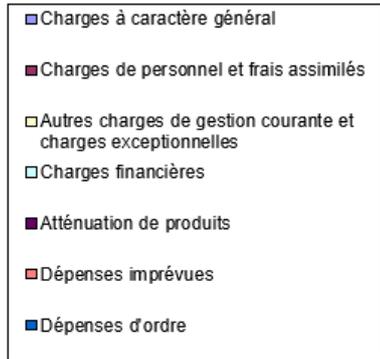
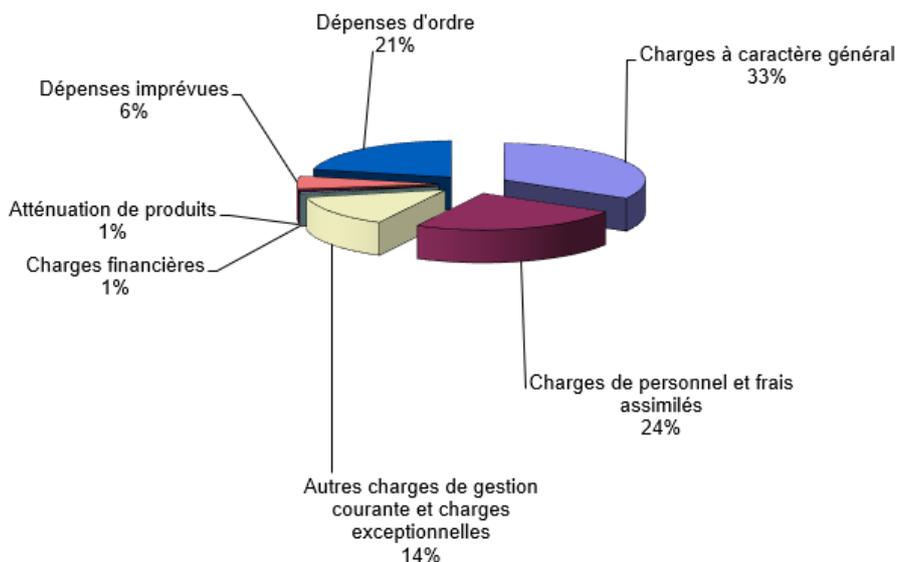
Comme chaque année, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Pour information, l'emprunt de 400 000 euros envisagé en 2022 n'a pas été engagé. L'emprunt prévu pour cette année est abaissé à 200 000 euros.

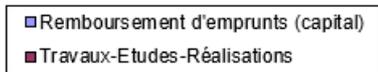
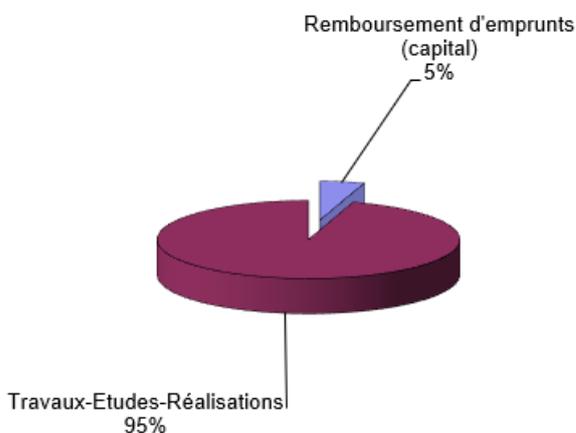
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 152 218 €



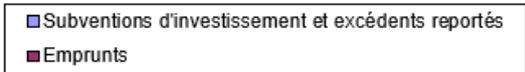
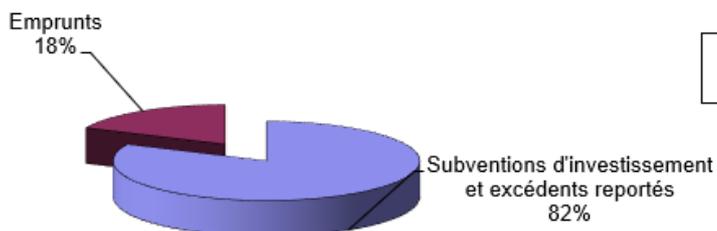
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 152 218 €



DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 101 082 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 1 101 082 €



LA CANTINE SENIOR

Administrés de plus de 65 ans, vous avez droit à la cantine senior !

La municipalité a souhaité que les aînés puissent manger à la cantine scolaire un repas équilibré et “fait maison” pour le prix modique de 6 euros. Vous serez accueilli avec le sourire par la cantinière Magalie Massaux dans un bâtiment climatisé sous verrière. Les menus sont ceux de la cantine scolaire, avec des portions plus généreuses, et les repas sont agrémentés de vin et d’un café ou tisane. La mixité intergénérationnelle est possible mais non obligatoire.



Il suffit de s’inscrire une semaine à l’avance auprès de la mairie de Meaulne (si l’approvisionnement est suffisant, un délai plus court peut être accepté par la cantinière).

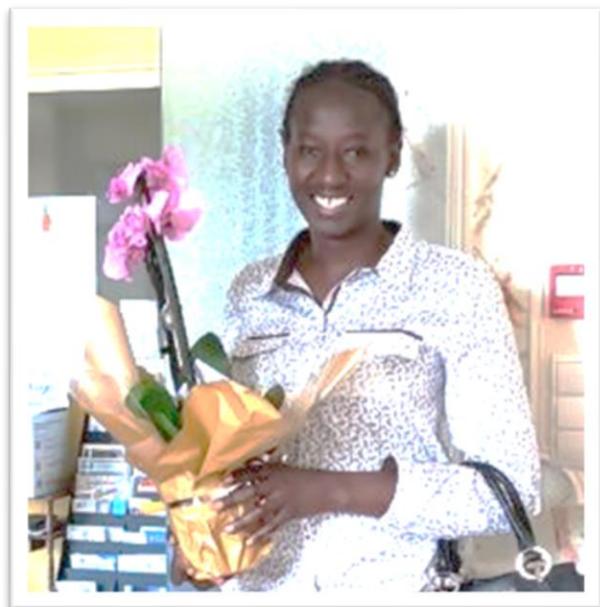
Les menus sont consultables dans la cour de la mairie, sur le site municipal <https://www.meaulne.fr/cantine-scolaire-et-senior/> et sont publiés tous les mois sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/MairiedeMeaulneVitray/>

Rien n’est à payer sur place car les factures de la cantine (scolaire et senior) vous sont envoyées mensuellement par l’Agent comptable du Trésor public.

Notez qu’à la première inscription, il vous sera demandé de fournir une pièce d’identité ainsi qu’une assurance personnelle et de signer la convention.

Bon à savoir : vous pouvez inviter votre conjoint quel que soit son âge.

BONS RÉSULTATS DE NOTRE APC (AGENCE POSTALE COMMUNALE)



L'agence postale de Meaulne s'est classée 1ère au Challenge des « essentiels » 2022 sur 35 autres agences du Val de Cher (résultats établis fin février 2023) ; ce brillant résultat est en grande partie dû à l'excellent travail de notre agent communal, Aminata Bitibaly, dont l'accueil souriant et compétent est apprécié de tout le monde.

Une petite cérémonie à la mairie le 29 avril a permis de remercier Mme Bitibaly en lui remettant une orchidée ainsi qu'un bon d'achat pour les pépinières Rondet.

LE 12 JUILLET, L'ALLIER ACCUEILLE LA 11^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

D'Ébreuil à Moulins, les coureurs vont parcourir 123 km sur les routes bourbonnaises. La course mythique traverse entre autres Commentry l'industrielle, Nérès-les-Bains la thermale, Montluçon la musicale ou encore Hérisson la médiévale. Le peloton s'offre également des pointes de vitesse à Cosne-d'Allier, à la gare de Saint-Hilaire, à Gipsy et à Souvigny.

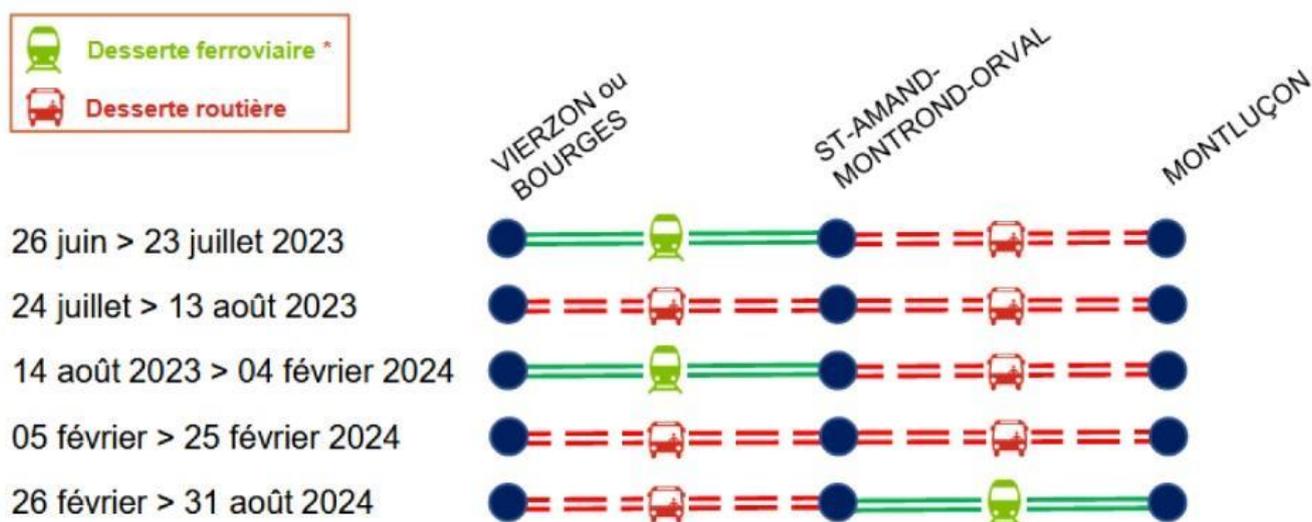
De nombreuses routes seront fermées à la circulation entre 11h et 20h, autour de Montluçon jusqu'à Nassigny, Reugny, Hérisson et Cosne d'Allier, ainsi qu'autour de Moulins.

TRANSPORTS

Ligne ferroviaire Montluçon-Bourges

La SNCF entreprend de grands travaux de modernisation sur la ligne Montluçon-Bourges de juin 2023 à août 2024. La liaison Vierzon-Montluçon sera également impactée. Des dépliants explicatifs sont disponibles en mairie.

Ces travaux de rénovation nécessitent l'interruption totale ou partielle du trafic. La SNCF propose des bus de substitution pour assurer les trajets ; mais comme ces bus empruntent les routes secondaires, les trajets s'en trouvent fortement allongés.



Le site TER Auvergne Rhône Alpes peut vous renseigner avec des fiches horaires <https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/se-deplacer/fiches-horaires> ou par son service téléphonique « Allo TER » au 09 69 32 21 41 (appels non surtaxés) du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Fermeture du diffuseur “Forêt de Tronçais” sur l’autoroute A 71

Début octobre et début novembre, en raison d’une refonte de la surface de roulement, il sera impossible d’entrer ou de sortir de l’autoroute près de Vallon-en-Sully ; les diffuseurs de Montluçon et de Saint-Amand resteront ouverts.

Bon à savoir : les travaux de voirie sur la commune sont régulièrement indiqués sur la page d’accueil du site municipal www.meulne.fr ainsi que sur la page Facebook de Meulne-Vitray <https://www.facebook.com/MairiedeMeulneVitray>

AIDE INFORMATIQUE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Les démarches administratives étant de plus en plus souvent “dématérialisées”, il devient de plus en plus difficile pour certaines personnes de les effectuer.

Des aides sont possibles :

- La Bourbon’net est un bus départemental tout équipé qui se déplace de village en village pour vous familiariser avec les outils numériques et vous accompagner dans vos démarches informatisées. Il vient 8 fois par an sur notre commune et stationne à chaque fois une journée entière près de la mairie de Meaulne ou de Vitray. Ce sera mardi 25 juillet à Vitray, mardi 19 septembre à Meaulne, mardi 31 octobre à Vitray et mardi 12 décembre à Meaulne.
- 
- La mairie met à votre disposition à l’agence postale un mini-bureau bien équipé en matériel informatique ; l’agent communal responsable, Mme Bitibaly, peut, si elle en a le temps, vous donner quelques conseils.
 - Sur notre commune, les dossiers d’urbanisme, qui nécessitent l’usage de l’informatique au minimum pour obtenir certains documents, sont traités par la secrétaire de la mairie de Vitray qui peut vous expliquer ces démarches spécialisées.
 - L’Association Meaulne Informatique organise divers ateliers de formation tout au long de l’année, dont un nouvel atelier de généalogie, et mettra en place à la rentrée, sur rendez-vous, une aide aux démarches administratives informatisées.
 - Il existe à Vallon-en-Sully une Maison France Services (La Poste, ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-16h et samedi 9h-12h - téléphone 04 70 64 64 80) où vous pourrez trouver toute l’aide nécessaire pour les démarches en ligne.

MEAULNE-VITRAY, VILLAGE FLEURI

C'est en 2013 que notre village a obtenu le label national "Village fleuri" pour la première fois avec une récompense de deux fleurs (quatre est le maximum) ; cette distinction a été renouvelée par le jury de labellisation des Villes et Villages fleuris en 2018.

Le 8 juin 2023, une nouvelle visite a eu lieu, dont nous ne connaissons pas encore la décision ; nous ne manquerons pas de vous en informer.

Une nouvelle page a été créée sur le site municipal afin de vous permettre de prendre connaissance du dossier préparé pour cette occasion :

<https://www.meaulne.fr/village-fleuri/> . Vous pouvez également le lire en mairie.



MAISONS FLEURIES

La commune a reconduit le concours des maisons fleuries. Les inscriptions ont eu lieu début juin et les habitants de la commune ont été prévenus par voie d'affichage : à la demande de certains administrés, le jury est passé plus tôt que les années précédentes. Huit lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie prévue au cours du mois de janvier.



Photo classée 5^{ème}, de Sylvain Demont

CONCOURS PHOTO

Comme vous le savez, un concours photo est organisé deux fois par an pour choisir la photo qui figurera en en-tête du Petit Meaulne-Vitray, qui sort en décembre et en juin. La photo doit illustrer la saison sur notre commune, être en format paysage et peser au moins 2 Mo.

Est-ce le temps de ce printemps, parfois trop chaud, parfois trop couvert, qui a été la cause du petit nombre de clichés reçus (quatorze au lieu d'une bonne trentaine pour la première édition du concours) ? En tout cas, les photos sont belles et il a fallu deux tours pour départager les deux premiers ex-aequo. La photo de Sylvain Demont constitue donc l'en-tête de ce bulletin ; les quatre autres photos plébiscitées figurent dans ce Petit Meaulne-Vitray. Les cinq photos primées sont également publiées sur la page concours-photo du site municipal et seront mises sur la page Facebook.

Nous projetons d'organiser une exposition de toutes les photos reçues dans un ou deux ans.



Photo classée 2nde, de Claudine Rousseau

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS LES 23, 24 ET 25 JUIN

Malgré sa localisation rurale et sa proximité avec la forêt de Tronçais, la commune de Meaulne-Vitray est marquée par la présence de l'eau, avec ses deux rivières, l'Aumance et le Cher, avec le canal de Berry, ainsi que des ruisseaux, des fontaines (sources ou fontaines) et de nombreux lavoirs.

C'est pourquoi, à l'occasion de ces Journées nationales, il a été proposé un circuit libre de sept lavoirs qui, bien que tous différents, témoignent ensemble d'un usage ancestral et d'un style de vie fort différent du nôtre. Quelques aînés de la commune se rappellent encore les longs trajets avec une brouette remplie

de linge mouillé très lourd...

En fait, plusieurs circuits avaient été préparés, pour les automobilistes, pour les randonneurs à vélo ou à pied, ou même un circuit réduit de 4 lavoirs d'environ 3 km pour les petits marcheurs ou pour les familles avec jeunes enfants. Quarante-cinq documents (les 3 circuits et un petit texte explicatif) ont été utilisés, en majorité par des groupes de marcheurs ou cyclistes. Il reste des plans des circuits que vous pourrez demander à la mairie. Et saviez-vous que les lavoirs ne servaient pas à laver le linge ? Un texte explicatif sur les lavoirs de la commune et sur les lavoirs en général a été publié sur le site



municipal <https://www.meaulne.fr/les-lavoirs-de-meaulne-vitray/>

Il est prévu de pérenniser ce circuit des lavoirs en posant des panneaux indicateurs.

JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE WEEKEND DES 16 ET 17 SEPTEMBRE

Un métier de nos campagnes d'autrefois sera à l'honneur dimanche 17 septembre à la salle Alain Fournier : à 16 h, un film sur la dernière bouvière de France sera projeté en présence du réalisateur René Duranton ; le titre du film, "Femme paysanne", indique que, par-delà le portrait d'une femme courageuse et pleine d'humour, le réalisateur nous parle de la place des femmes dans le monde agricole. Nous pourrons échanger avec lui après la projection avant de partager le verre de l'amitié. Entrée 5 euros pour les adultes, gratuit pour les moins de 18 ans.

Avant cette Journée du patrimoine, nous prévoyons une soirée des étoiles autour du 10 août avec conférence et observation guidée mais comme cette activité dépend du ciel... nous ne pouvons garantir la tenue de cette manifestation.

Normalement, un concert sera organisé en novembre à l'église Saint-Symphorien ; vous serez prévenus par affichage et voie de presse.

Et pour clore le **programme des manifestations culturelles organisées par la municipalité**, le traditionnel et très fréquenté Salon du Champignon, avec ses 300 variétés de champignons exposées et expliquées, aura lieu fin octobre.

Pour rappel, le programme des manifestations organisées par les associations de la commune est donné dans un livret préparé par l'Association Meaulne Informatique et distribué à la séance des "Vœux du maire et de la municipalité" qui se tient début janvier chaque année.



*Photo classée 3^{ème},
de Claudine Rousseau*

TRAVAUX DE LA FUTURE BOULANGERIE AU 9 ROUTE DE PARIS

Les travaux qui ont commencé comme prévu à la mi-octobre se terminent péniblement avec les petits aléas que l'on retrouve régulièrement sur des chantiers de cette ampleur.

Pour rappel, ces travaux, subventionnés à hauteur de 280 000 €, soit 75 % du total (achat du bâtiment et matériel professionnel compris), devaient au départ durer 6 mois.



Le parking

Afin de fluidifier les entrées et sorties du parking du carrefour du Cheval blanc, nous avons, en accord avec le Département, créé une sortie à la place de l'abribus pour une meilleure visibilité. Une signalisation sera mise en place et l'abribus supprimé.

À noter que sur la cour arrière de la boulangerie, de nouvelles places de stationnement sont prévues pour les voitures des commerçants et de leurs employés, afin de permettre un turnover régulier des clients sur les autres places les plus proches des commerces.



Le logement du boulanger

À l'étage de la boulangerie, le boulanger disposera pour un loyer modeste d'un logement refait en grande partie par les agents communaux.

TRAVAUX RUE DU LAVOIR (RD 145) ET RUE DU VERNET (RD 312)

Après avoir choisi le cabinet d'étude INFRALIM, basé en Creuse, pour l'aménagement de la rue du Lavoir (RD 145) et de la route du Vernet (RD 312), la Commission d'appel d'offres (CAO) a retenu l'entreprise Colas de Montluçon pour réaliser les travaux.

Pour rappel, les travaux d'aménagement de la rue du Lavoir et de la route du Vernet s'élèvent à 700 000 € et sont subventionnés à hauteur de 24 %.

Ces travaux ont débuté avec un peu d'avance le 12 juin. Les deux routes départementales seront ensuite réhabilitées par l'UTT-Cérilly courant septembre.

Des déviations seront bien entendu mises en place pour réaliser les travaux avec, si possible, des ouvertures demandées les weekends.

Avec le nouvel aménagement, les régimes de priorité de la rue du Moulin et de la rue du Lotissement des Deux Rivières, qui sont actuellement des "Cédez le passage", deviendront des "STOP".

La commune de Meulne-Vitray a décidé de développer les modes doux de mobilité en facilitant et en sécurisant l'usage de la RD 312 pour les habitants et automobilistes. Pour cela, nous allons créer une piste cyclable et une chaussée à voie centrale banalisée pour rejoindre la voie à vélo du Canal de Berry.

Les automobilistes de la route du Vernet devront se croiser avec précaution en empiétant sur la voie vélo, comme indiqué par un schéma dans le dernier Petit Meulne-Vitray ; les ralentisseurs seront conservés aux mêmes emplacements.



***Photo classée 4^{ème},
de Liliane Thiébaud***

TRAVAUX AUX ÉCOLES

D'importants travaux vont être réalisés cette année aux écoles de Meaulne. Les écoles sont une compétence intercommunale et ces travaux seront donc financés par la Communauté de communes du Pays de Tronçais.

- **École primaire** : les classes seront repeintes, les couleurs retenues ayant été choisies par le personnel enseignant.
- **École maternelle** : les enduits de tout le bâtiment seront refaits pendant les grandes vacances, les couleurs ayant été choisies parmi 3 nuances imposées par l'Architecte des Bâtiments de France. L'entreprise Tullio effectuera les travaux.

À l'étage de l'école maternelle, la commune possède un logement pour la location ; il y aura donc une participation financière de la mairie à cette réfection des enduits.

Un revêtement souple sera posé autour du bac à sable et de la maison dans la cour de l'école pour amortir les chutes des enfants.



LA VOIRIE COMMUNALE

La Communauté de communes, qui a la compétence voirie, ne réalisera pas de travaux sur notre commune cette année. Les travaux sont effectués tous les deux ans.

ENTRETIEN DES TOITURES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Tous les deux ans environ, nous demandons à une entreprise de réaliser le démoussage de nos toitures. Cette année, le gîte, la salle des fêtes, l'agence postale communale, le lavoir du bourg, et l'ensemble du bâtiment du Cheval blanc ont été traités.

LE CITY-STADE

Le city-stade, inauguré en septembre 2016 dans le parc municipal près du Centre social, bénéficie d'une forte fréquentation par nos jeunes mais aussi par des moins jeunes ; ses paniers de basket sont déjà usagés. Nous les changerons prochainement.

LE RÉSEAU FIBRE À MEAULNE-VITRAY

Nous sommes satisfaits de l'arrivée de la fibre pour les particuliers sur la commune : elle offre de plus forts débits de connexion internet à nos administrés, voire même la possibilité de bénéficier chez eux d'une meilleure réception de téléphonie mobile, mais il faut comprendre que la municipalité n'a aucune influence sur la politique de déploiement d'Orange ni sur le démarchage mis en œuvre par cette entreprise. Souvent, nous sommes avertis des travaux de pose au dernier moment ou après coup ! Des traversées de chemins communaux ont été faites sans que la mairie ne soit au courant. De nombreux rendez-vous et des réunions sont demandés régulièrement.

Les trottoirs des RD 145 et RD 157, de la route de Vitray et de la rue René et Pierre Acolas (ancienne route de Hérisson), seront refaits à l'identique après ces travaux d'implantation du réseau fibre.

VITESSE LIMITÉE À 30 KM/H ET “ZONE 30”, QUELLE EST LA DIFFÉRENCE ?

Une **zone 30**, c’est un ensemble de voies constituant une zone affectée à la **circulation de tous les usagers**. En effet, dans cette zone, la vitesse de tous les véhicules motorisés est limitée à 30 km/h, les **piétons sont prioritaires sur les véhicules** dès lors qu'ils manifestent l'intention de traverser (plus besoin de passages piétons) et toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**.

Sur notre commune, la zone 30 couvre le centre-bourg de Meaulne : elle comprend la rue des Dames, tout le tour de l’église avec la rue René et Pierre Acolas, le chemin de Dagouret jusqu’après le Centre social, la route du Brethon jusqu’à l’embranchement de la route de Vitray, la place de la Mairie et la rue du Lavoir. C’est ce que montre le plan ci-joint.

Par ailleurs, la route du Vernet, où sont implantés des ralentisseurs, est également limitée à 30 km/h, tout comme la route d'Ainay et la rue principale du bourg de Vitray.

Ne pas oublier la vitesse limitée à 50 km/h sur la RD 427 aux Arpents.

Ces limitations de vitesse sont nécessaires pour permettre aux piétons et aux vélos, et même aux voitures (!), de fréquenter d’une façon plus sécuritaire les centres de nos deux villages. L'espace public devient plus sûr, plus lisible et plus accessible pour les usagers les plus fragiles (ex. enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite).

Alors, automobilistes, respectez cette limitation et faites attention à tous les usagers du domaine public !



DÉMARCHAGE ABUSIF

Le démarchage à domicile doit obligatoirement être autorisé par la Mairie.



Afin de vous assurer qu'une entreprise a bien « pignon sur rue », si des personnes se présentent chez vous, n'hésitez pas à leur demander **l'autorisation remise par la commune.**

Sans celle-ci, il est préférable de vous renseigner auprès de la mairie, voire de la gendarmerie, avant de laisser entrer ces personnes chez vous.

Pour prévenir le démarchage indélicat, pensez également à informer les personnes de votre entourage.

BIBLIOTHÈQUE

Mme Colette Genest, qui avait pris la suite de Mme Bodard, a décidé d'arrêter les permanences d'ouverture de la bibliothèque. Nous tenons à la remercier pour son engagement.

Notre bibliothèque ressent aussi les effets de la pandémie et des contraintes sanitaires : sa fréquentation n'a cessé de diminuer jusqu'à devenir quasiment inexistante au cours de ces derniers mois. Cependant, le renouvellement des volumes présents reste constant et l'école est régulièrement approvisionnée en livres jeunesse et livres pour jeunes enfants.

Pour rappel, cette structure qui se trouve dans l'enceinte de l'école primaire est accessible de plain-pied. La bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.

Mme Laëtizia Laurent a repris le flambeau et maintient les mêmes horaires d'ouverture qu'auparavant, à savoir les premiers et troisièmes mercredis du mois de 14h00 à 15h00.

Si ces horaires ne sont pas "idéaux" pour vous, vous pouvez en faire part à notre secrétaire qui transmettra l'information.

RAPPEL UTILE : LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ



Depuis le 28 juillet 2020, il est désormais possible de payer les factures de cantine, crèche, hôpital, amendes ou impôts, en espèces (jusqu'à 300 euros) et en carte bancaire dans les bureaux de tabac partenaires partout en France (le paiement par chèque n'est pas possible). Justement, le bar-tabac du Cheval blanc fait partie de ce réseau !

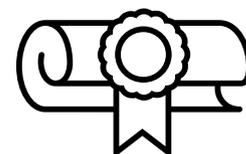
Le paiement est confidentiel, et réalisé via le terminal sécurisé de la Française des Jeux. La facture ou l'avis d'impôt doit comporter la mention « payable auprès d'un buraliste ». Vous devez juste scanner le QR Code de votre facture sur le terminal de la FDJ, puis effectuer le paiement. Le buraliste n'a pas accès à vos données personnelles. La transaction est gratuite pour l'utilisateur.

Profitez de cette facilité : vous économisez enveloppe et surtout timbre, et le buraliste reçoit une petite compensation.

DIPLÔMES DU BREVET DES COLLÈGES

Comme tous les ans dans notre commune, nous remettons une récompense à tous les élèves de collège qui ont obtenu leur brevet.

La cérémonie aura lieu courant septembre.



Nous vous invitons, parents, à venir **inscrire votre enfant** auprès de la secrétaire de mairie.

Les élèves de primaire passant en classe de sixième à la rentrée ont déjà été félicités par la première adjointe, avec un cadeau offert par le CCAS, lors d'une petite cérémonie jeudi 27 juin.

WEEK-END EN NORMANDIE

Nos anciens combattants ont fait une escapade en Normandie pour visiter différents sites de la guerre 39-45 ainsi que quelques musées, comme le cimetière américain de Colleville, Sainte-Mère-Église, et les bunkers allemands de la Pointe du Hoc.

Ils sont revenus ravis de ce week-end intense où ils ont beaucoup marché.



De gauche à droite : M. et Mme Malochet, Mme Duchézeau, Mme Daffy, Mme Thominet, M. Vendeville.

Nous regrettons que leur président, M. Thominet, n'ait pas pu prendre part au voyage.



Photos des deux finalistes du concours-photo : Sylvain Demont pour « Le pont aux iris » et Claudine Rousseau pour « Coucher de soleil à La Bie »



INFOS PRATIQUES :

Mairie de Meaulne : 2, Place de la Mairie Tél : 04 70 06 95 34

Fax : 04 70 06 91 29

Mail : mairie.meaulne@orange.fr

Site web : <http://www.meaulne.fr>

Accueil du lundi au jeudi et vendredi en semaine paire : 9h-12h et 15h-18h

Permanence d'un élu (maire ou adjoint) sur rendez-vous le premier samedi du mois de 11h à 12h

Location de la salle Alain Fournier : renseignements sur le site municipal puis s'adresser à la mairie de Meaulne

Ecole maternelle - Ecole primaire :

9, place de l'Église - 14, Place de la Mairie

Tél : 04 70 06 98 75 - Tél : 04 70 06 92 12

Mail : ecole.meaulne.03@ac-clermont.fr

Garderie en période scolaire pour les enfants scolarisés à Meaulne

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

7h-9h et 16h30-18h30

Tél : 04 70 04 33 56

Centre Social : 7, chemin de Dagouret

Tél : 04 70 06 95 21

Mail : accueil.csr.meaulne@gmail.com

Site web: <http://meaulne.centres-sociaux.fr>

Bibliothèque : École primaire

Ouverture les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14h à 15h

Responsable : Mme LAURENT

Déchèterie de Vallon en Sully :

La Montgarnie – Tel 04 43 89 00 07

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 8h-12h et 13h30-18h ; fermeture lundi et jeudi

SICTOM Région Montluçonnaise

rue du Terrier, 03410-Domérat

Tel : 04.70.64.23.80

Ramassage des ordures ménagères et des recyclables (poubelles couvercle jaune) :

> Lundi matin pour Meaulne et pour Vitray

Mairie de Vitray : 204, rue du Bourg, Vitray Tel : 04 70 06 96 08

Ouverture : lundis et mercredis de 9h30 à 12h30 et de 13h à 15h30,

et un vendredi sur 2 (semaines impaires) de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h

Permanence du maire délégué : sur rendez-vous

Mail : mairie-vitray@wanadoo.fr

Location de la salle des fêtes : renseignements site municipal puis s'adresser à la mairie de Vitray

Médecin : Mme Laure GOZARD

et M. Andy HUGONNIER

15, rue des Dames – Tél : 04 70 06 95 73

Médecin de garde : 04 70 30 23 30 23

Dentiste : M. Jacques VIGIER

4, route d'Hérisson – Tél : 04 70 07 22 57

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Infirmières : Mlle Mélanie VENUAT

et Mme Isabelle TAVERNE

15, rue des Dames Tél : 04 70 06 98 02

Pharmacie : M. Jérôme MERLIN

19, route de Paris – Tél : 04 70 06 96 45

Ouverture du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h ; samedi 9h-12h

Pharmacie de garde : 39 15

Kinésithérapeute : M. Szymon

BARANSKI

3, Place de la Fontaine

Tél : 06 61 01 03 37 - Sur rendez-vous

L'agence postale communale :

10, Place de la Mairie Tél : 04 70 08 66 72

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h

Mercredi et samedi 10h-12h

Courrier relevé à 12h (samedi à 10h)

Gîte de groupe municipal (15 pers.) :

Rue du Dr. Conquet ; Ø ouvert toute l'année ; 3 chambres, cuisine équipée, douches, cour fermée. Photos et tarifs sur le site de la commune. Réservations par

tél : 04 70 06 91 13 ou par mail :

gitemeaulne@orange